

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Présidence de l'Union européenne :
Les priorités de la Wallonie et de la Communauté française
(04-03-10)**

L'Union se dotera, à l'occasion du prochain Sommet de printemps les 25 et 26 mars prochains, d'une nouvelle stratégie socio-économique, la stratégie « UE 2020 ».

La Présidence belge qui débutera le 1er juillet prochain interviendra donc à un moment clé de la construction européenne puisqu'elle devra veiller à la mise en place concrète des politiques ambitieuses et progressistes en faveur d'une Europe sociale et durable.

Parallèlement, de grands défis attendent la Présidence belge pour relancer l'économie européenne, assurer le plein emploi et la cohésion sociale, permettre la transition écologique, améliorer la compétitivité dans chaque Région d'Europe.

Dès lors, en vue de l'élaboration du **programme de travail de la Présidence belge**, les Gouvernements wallon et de la Communauté française ont identifié cinq axes stratégiques autour desquels ils articuleront leurs priorités.

Cinq axes stratégiques :

- **Une stratégie socio-économique renouvelée, rééquilibrée et renforcée**, qui respecte les trois piliers du développement durable et qui joue véritablement le rôle de colonne vertébrale sur laquelle toutes les politiques de l'UE pourront être articulées.

Ainsi, à titre d'exemple, en matière de politique de mise à l'Emploi et de Formation professionnelle, le Gouvernement wallon s'attachera notamment à :

- Faciliter la mobilité interrégionale et internationale des demandeurs d'emploi notamment par la mise en place de références partagées en matière de description des métiers pour décrire les offres d'emploi, les compétences des demandeurs d'emploi, les résultats des formations et les validations de compétences et par une plus grande communication entre les Services Publics de l'Emploi et les opérateurs de formation sur les compétences des demandeurs d'emploi.
 - Renforcer et individualiser l'accompagnement des demandeurs d'emploi en particulier pour les jeunes ;
 - Répondre aux besoins émergents du marché au regard du développement des métiers verts dans le cadre du développement durable par le développement de la formation, la promotion des emplois porteurs et l'augmentation de l'offre d'orientation professionnelle notamment par des essais pratiques de métiers.
- **Une Politique de Cohésion économique et sociale renforcée** qui permette à toutes les Régions européennes rencontrant des difficultés structurelles qui

GOUVERNEMENTS

REGION WALLONNE – COMMUNAUTE FRANCAISE

Page 2 sur 5

handicapent la création d'activité et d'emploi, de poursuivre leur reconversion économique et de rencontrer les objectifs stratégiques européens notamment en matière de recherche et de formation, et en particulier dans les zones industrielles. Dans ce cadre, la Wallonie, au nom de la Belgique, jouera un rôle-clé: elle veillera à orienter le débat sur l'avenir de la Politique de Cohésion après 2013 via, notamment, l'organisation d'un Conseil informel « Politique de Cohésion ». Le Gouvernement wallon insistera notamment sur:

- la plus-value d'une Politique de Cohésion européenne forte et contribuant significativement à la concrétisation des objectifs communautaires de croissance et d'emploi durables, de cohésion économique, sociale et territoriale ;
 - le soutien aux interventions en faveur des régions les plus défavorisées tout en préservant l'appui au développement régional, à la compétitivité structurelle des régions et à la création d'emplois de qualité sur l'ensemble de l'UE ;
 - les Fonds Structurels considérés comme des instruments de réalisation de la Stratégie de Lisbonne et post-Lisbonne (Stratégie UE 2020). Ce lien renforcera la légitimité de la Politique de Cohésion ;
 - l'intégration d'une authentique dimension « Développement Durable » dans la Politique de Cohésion de l'UE.
- **Des alliances Emploi – Environnement fortes**, porteuses de création d'emplois, prenant en compte les préoccupations sociales, et touchant aussi bien les secteurs de l'économie, de la formation, de l'environnement, de l'enseignement, de la recherche ainsi que le secteur financier, des alliances qui constitueraient véritablement un nouveau modèle de développement, générateur de triple dividende : création d'entreprises innovantes, création d'emplois verts non délocalisables et lutte contre le réchauffement climatique ;
 - **Une politique industrielle ambitieuse, durable et solidaire** s'appuyant sur davantage d'investissement en matière de recherche et de formation, sur l'innovation et l'accès à l'innovation pour toutes les entreprises, ainsi que sur une approche transversale couplée à la prise en compte des spécificités sectorielles face aux mutations industrielles .
Dans ce cadre, le Gouvernement wallon attirera particulièrement l'attention de ses partenaires sur :
 - ✓ L'implémentation d'une stratégie industrielle s'appuyant sur un véritable partenariat entre les entreprises, les Etats et les Régions, se fondant sur l'innovation technologique, économique et sociale et visant à une compétitivité externe accrue de l'Union européenne ;
 - ✓ La crise économique et financière et les restructurations qui alourdissent les contraintes de la mise en œuvre d'une stratégie de croissance et imposent que toute politique industrielle prenne en compte la gestion des mutations industrielles dans toutes ses composantes : les modes de gestion, de gouvernance, l'emploi, la formation et la mise en œuvre de nouvelles compétences ;
 - ✓ Dans le contexte des mutations industrielles, les aides d'Etat resteront des outils de gestion de ces mutations. La Présidence veillera à ce que ces aides soient accordées dans le respect des procédures et en évitant toute instrumentalisation de la concurrence entre les Etats et les Régions d'Europe ;
-

GOUVERNEMENTS

REGION WALLONNE – COMMUNAUTE FRANCAISE

Page 3 sur 5

- ✓ La mise en place de politique de gestion des changements climatiques, qui implique une gestion appropriée de la question énergétique, des modes de production et des émissions de CO₂. Les mécanismes internes de compensation aux frontières doivent être débattus ;
 - ✓ La réflexion sur la place et le rôle des PME dans un développement industriel innovant, en parallèle avec la révision à mi-parcours du *Small Business Act*. Les questions suivantes seront abordées e.a. : la directive sur les retards de paiement, le statut européen pour les PME et l'accès aux financements et à la recherche. « Think Small first » doit devenir une réalité dans l'implémentation des politiques européennes qui doivent évaluer l'impact de toutes mesures sur les PME en particulier sur celles situées dans les chaînes de valeurs des grands bassins industriels ;
 - ✓ La réflexion sur l'innovation tirée de l'*Innovation Plan*. L'innovation ne peut pas se résumer à la seule innovation technologique ou à celle qui est issue de la transformation. L'innovation est également une dimension fondamentale de l'esprit d'entreprendre et, à ce titre, doit recevoir une attention prioritaire de la part des politiques industrielles.
- **Des politiques européennes qui soutiennent davantage la diversité culturelle** en Europe et dans le monde.

Le principe de la diversité culturelle sera notamment décliné en relation avec la production cinématographique et audiovisuelle. Un colloque, organisé début juillet 2010, sur la problématique de la « promotion et de la circulation des films européens », fera une première analyse de l'impact de la récente directive UE sur les services de médias audiovisuels sur le plan de la circulation des films européens. La Communauté française réaffirmera l'importance des systèmes nationaux de soutien à la production cinématographique et des coproductions européennes.

La Communauté française mettra aussi l'accent sur la contribution générale des industries culturelles à l'économie. Une contribution renforcée par les mesures nationales et européennes de soutien à la diversité culturelle qu'il conviendra de préserver, voire de renforcer.

Agenda :

Pour soutenir ces priorités, plusieurs événements sont d'ores et déjà programmés dont 3 Conseils informels consacrés à la Politique de Cohésion, à l'Industrie et à la Culture, des réunions ministérielles sur l'eau, sur l'enseignement supérieur, un Séminaire sur le transfrontalier, des colloques sur la cohésion sociale, sur les industries culturelles créatives, des conférences sur les défis énergétiques, sur les mutations industrielles sur l'accès des PME aux programmes de recherche européens (Bruxelles, 8-9 septembre), etc.

Au total, plus de 50 événements jalonneront ce semestre de Présidence belge en Wallonie et à Bruxelles. Parmi ceux-ci, notons :

GOUVERNEMENTS

REGION WALLONNE – COMMUNAUTE FRANCAISE

Page 4 sur 5

➤ **Affaires générales (y compris Cohésion économique et sociale)**

- Conseil informel « Politique de Cohésion » (Liège, 22-23 novembre).
- Séminaire à haut-niveau sur la Coopération territoriale, (Tournai, 30 septembre - 1^{er} octobre).
- Séminaire sur l'implication des normes « SEC95 » au niveau des Pouvoirs locaux (Louvain-la-Neuve, octobre)

➤ **Emploi, Politique sociale, Santé, Consommateurs**

- Colloque sur la promotion de la cohésion sociale au niveau européen (Charleroi, 14-15 octobre).
- Séminaire sur l'intégration des personnes d'origine étrangère » (Namur, 8-9 novembre).

➤ **Compétitivité**

- Conseil informel « Industrie » et session conjointe avec Conseil informel « Recherche » (Louvain-la-Neuve/Bruxelles, 14-16 juillet 2010).
- Conférence sur l'industrie européenne face aux défis énergétiques (Spa, 16-17 septembre).
- Conférence sur les mutations industrielles (Seraing)
- Une conférence sur les PME, la recherche et l'innovation (Seraing, 18-19 novembre)

➤ **Transport, Télécommunications, Energie**

- Conférence sur la gestion environnementale des aéroports (La Hulpe, 25 octobre)

➤ **Environnement**

- Réunion ministérielle sur la tarification de l'eau potable (Liège, 4-5 novembre)
- Festival du film « Nature » et colloque (Namur, 15-24 octobre)

➤ **Education, Jeunesse, Culture**

GOUVERNEMENTS

REGION WALLONNE – COMMUNAUTE FRANCAISE

Page 5 sur 5

- o Colloque ministériel sur l'Enseignement obligatoire (Bruxelles, 9 juillet) ;
- o Séminaire « Mobilité des jeunes en difficultés : La mobilité, un luxe pour les jeunes en difficultés ? » (Namur, 9-11 décembre) ;
- o Conseil informel « Culture & Audiovisuel » (Bruxelles, 7-8 octobre) ;
- o Colloque sur les industries culturelles créatives (Bruxelles, 8-9 septembre) ;
- o Colloque « De la Directive SMA à la Communication Cinéma : pour une approche globale et cohérente du cinéma européen » (Mons, 4-6 juillet) ;
- o Réunion ministérielle sur l'Europe de l'Enfance (Bruxelles, 16 novembre).

Enfin, un engagement ferme en faveur d'une Présidence « durable » est pris. Tout sera mis en œuvre pour limiter l'impact environnemental de cette Présidence.

Plus d'infos ?

Christopher Barzal – Attaché de Presse de Rudy Demotte – 0474/779.870